

19) Mariannic (II, p. 250-252).

Alexandre Lédan avait retranscrit dans son second manuscrit un chant intitulé *Guerz Perrinaic ar Mignon*, vers 1815³²⁸. Selon Joseph Ollivier « *C'est le texte dont E. Souvestre donne la traduction dans Les Derniers Bretons*³²⁹. » A signaler qu'une strophe de cette version est complètement absente de l'original³³⁰.

Hersart de La Villemarqué collecta aussi ce texte vers 1837, qui devient dans le *Barzaz Breiz* « *L'Orpheline de Lannion* »³³¹. Contrairement à d'autres chants de la première édition des Derniers Bretons, Emile Souvestre ne se résolut pas à le remplacer par ce dernier, et il indiqua dans une note de la seconde édition :

« *La version de ce chant, publiée par M. de la Villemarqué, s'éloigne tellement de la nôtre, que nous avons lieu de croire les deux guerz composés par des auteurs différents. Les ressemblances s'expliqueraient par la fidélité que mettent les poètes bretons à suivre dans tous ses détails l'événement qu'ils célèbrent*³³². »

Il ne fit qu'apporter quelques corrections à son texte : ainsi la date de 1651 devint 1693, à l'image de la version du *Barzaz Breiz*.

20) Les Trégoat (II, p. 254-260).

J. Ollivier mentionnait que cette complainte des frères Trégoat avait été publiée sur une feuille volante s.l.n.d., qui pouvait être selon lui de l'imprimerie Guilmer, à Morlaix. Il indiquait aussi que François Luzel avait donné la traduction de 38 couplets d'un chant portant sur le même sujet, voire du même, avant de faire le lien avec le texte d'Emile Souvestre³³³.

Alexandre Lédan imprima bien ce texte sous le titre de *Guerz Var sujet Yan Guilchin, Maharit Riou, e bried, ha Susanna Riou, o nizez, demeus a Barros Plouguiel, assassinet gant Yan ha Lauranç Tregoat, deus ar memes parros* suivi d'un *Cantic en honor d'an Itron Varia a Vouir-Sicour, Deus ar guæer a Voengamp*. L'affaire Guilchin date de 1798. Par contre le second texte fut composé le 25 février 1815. L'impression, elle, doit dater des années 1816-1825.

Par rapport à celle de Guilmer, la version Lédan compte 41 couplets, au lieu de 42. Par contre le vers qui faisait défaut au couplet 31, est bien présent.

Emile Souvestre resta fidèle à l'original dans sa traduction, tout en évinçant 19 couplets et en résumant les c. n° 23 et 24 en une strophe, à savoir la 17, des pages 258-259.

³²⁸ Voir Tome III, II.2.33.

³²⁹ J. Ollivier, manuscrit 101, fol. 1-27, folio 19 recto.

³³⁰ E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, op. cit., p. 251-252 « *Et ils allaient toujours (...) la pauvre fille se mit à pleurer !* »

³³¹ D. Laurent, *Aux sources*, op. cit., n° CXXVII, p. 253.

³³² E. Souvestre, *Les Derniers Bretons*, éd. 1845, rééd. Terre de Brume, 1997, p. 223, note 1.

³³³ J. Ollivier, *Catalogue*, op. cit., n° 667, p. 154.